

L'ASSURANCE CHIEN & CHAT RECOMMANDÉE PAR *la SPA*

Ce contrat couvre les dépenses de santé de votre chien et/ou de votre chat afin que vous puissiez profiter de lui de nombreuses années, en toute sérénité.

3 FORMULES EN FONCTION DES PLAFONDS ET DES TAUX DE PRISES EN CHARGE :

	 Formule Prudente	 Formule Rusée	 Formule Avisée
Plafond annuel de remboursement du forfait prévention	30 €/an	40 €/an	60 €/an
Aucune franchise			
Taux de prise en charge des frais de soins à la suite de maladie ou d'accident :	60 %	80 %	90 %
Plafond annuel :	Jusqu'à 1 200 €/an	Jusqu'à 1 600 €/an	Jusqu'à 2 000 €/an
Franchise*	0 €	20 €* 20 €	60 €* 60 €
Capital décès	200 €	400 €	600 €

* Une seule franchise par année d'assurance quel que soit le nombre de consultations réalisées dans l'année.

3 TYPES DE FORMULES SELON VOTRE BUDGET COMPRENANT A MINIMA :

- **un forfait prévention** pour couvrir les dépenses courantes non liées à une maladie ou un accident (visites annuelles de contrôle, vaccins, soins antiparasitaires, stérilisation et alimentation thérapeutique), sans aucune franchise, quelle que soit la formule ;
- **une garantie qui couvre** les frais de vétérinaire en cas de maladie ou d'accident ;
- **de nombreux services d'assistance** en cas d'imprévu ;
- **en option un capital décès** en cas de maladie ou d'accident.

LES + DU CONTRAT

Prise en charge des frais de :

- médecines douces (acupuncture, homéopathie etc.) ;
- rééducation fonctionnelle et prothèses orthopédiques ;
- traitements lourds (chimiothérapie, radiothérapie) ;
- détartrage thérapeutique.

Une franchise annuelle* (hors formule sans franchise) ;

Remboursement sous 3 jours maximum

sous réserve d'avoir communiqué en amont l'ensemble des éléments nécessaires.



DE NOMBREUX SERVICES D'ASSISTANCE

Europ Assistance vous accompagne pour faire face aux événements imprévus



Téléconseil

en cas d'inquiétude sur la santé de votre chien ou chat, mise en relation avec un réseau de vétérinaires disponible tous les jours de 8 h à 22 h, pour vous renseigner ou poser un prédiagnostic.



Aide à la recherche et récupération de votre animal

s'il s'est échappé (contact des refuges, gendarmeries, frais d'annonce). Une fois votre animal retrouvé, prise en charge des frais de transport pour le récupérer ou de garde temporaire si nécessaire.



Aide à la garde de votre animal

si vous êtes hospitalisé ou immobilisé de façon imprévue.



Transport chez le vétérinaire

pris en charge si vous êtes dans l'incapacité de l'accompagner (déclaration en situation de dépendance*, hospitalisation ou immobilisation).



Séances avec un éducateur animalier

jusqu'à 200 € pris en charge, si votre animal semble présenter un trouble comportemental diagnostiqué par un vétérinaire.

*L'état de dépendance du bénéficiaire doit être consolidé et permanent. Il est reconnu par le médecin traitant qui délivre une attestation de dépendance.

LE REMBOURSEMENT EN PRATIQUE

Quelques exemples de remboursements pour vous aider à choisir la formule qui vous convient :

Prévisibles - Dépenses soins courants : 60 €

Visite annuelle de contrôle + vaccin



Forfait prévention (Prise en charge)	Sans Assurance	Formule Prudente	Formule Rusée	Formule Avisée
		30 € sans franchise	40 € sans franchise	60 € sans franchise
Remboursement	0 €	30 €	40 €	60 €
Reste à charge	60 €	30 €	20 €	0 €

Imprévisibles - Dépenses maladie ou accident : 1 050 €

Opération chirurgicale : 1 000 €

Forfait journalier hospitalisation : 50 €



Taux de prise en charge	Sans Assurance	Formule Prudente	Formule Rusée	Formule Avisée
		60 % sans franchise	80 % 20 €/an de franchise	90 % 60 €/an de franchise
Remboursement	0 €	630 €	820 €	885 €
Reste à charge	1 050 €	420 €	230 €	165 €

La franchise s'applique uniquement lors de la première consultation réalisée dans l'année d'assurance. Si une deuxième consultation est nécessaire pendant cette période, aucune autre franchise ne sera appliquée.

DES SERVICES DIGITAUX POUR VOUS FACILITER LE QUOTIDIEN

Rendez-vous sur votre espace client et votre application Mon Generali - Assurance disponibles **24 h/24 et 7 j/7**.



- Accédez à votre contrat.
- Demandez et consultez vos remboursements.

Votre contact

Dénomination sociale / Nom :

Adresse :

Tél : e-mail :

N° Orias* :

* Mention obligatoire pour les agents/courtiers.

UN PARTENARIAT SOLIDAIRE AVEC LA SPA



Generali soutient la cause animale

Contribuez au sauvetage d'un animal maltraité ou abandonné.

Generali finance les besoins essentiels d'un chien ou d'un chat de son arrivée au refuge de la SPA jusqu'à son adoption pour toute souscription d'un contrat Generali Santé Animal.

L'assurance recommandée par la SPA, un gage de qualité et de solidarité !



Chaque année, faute de moyens suffisants pour couvrir les frais vétérinaires, certains propriétaires d'animaux se voient contraints d'abandonner leur animal.



Generali Santé Animal couvre les chats et les chiens à vie si le contrat est souscrit avant ses 7 ans.

Document non contractuel à caractère publicitaire. Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise aux règles d'acceptation des risques de l'assureur.

Generali IARD, société Anonyme au capital de 94 630 300 euros, 552 062 663 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. N° d'identification unique ADEME FR232327_03PBRV. Siège social : 2 rue Pillet-Will - 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.